

Les échelles de l'éthique. La philosophie politique et la ville

Introduction

Patrick Turmel, François Boucher and Marie-Noëlle Carré

Volume 11, Number 1, Winter 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1038198ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1038198ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en éthique (CRÉ)

ISSN

1718-9977 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Turmel, P., Boucher, F. & Carré, M.-N. (2016). Les échelles de l'éthique. La philosophie politique et la ville : introduction. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 11(1), 49–54. <https://doi.org/10.7202/1038198ar>

© Centre de recherche en éthique (CRÉ), 2016



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

DOSSIER

LES ÉCHELLES DE L'ÉTHIQUE. LA PHILOSOPHIE POLITIQUE ET LA VILLE

PATRICK TURMEL

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE, UNIVERSITÉ LAVAL

AVEC

FRANÇOIS BOUCHER

CHERCHEUR POSTDOCTORAL, CRIDAQ/GRSP/CRECQ (UQAM)

MARIE-NOËLLE CARRÉ

CHERCHEUSE ASSOCIÉE AU CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION
DES AMÉRIQUES (CREDA) (FRANCE)

INTRODUCTION

Bien qu'elles ne représentent qu'une portion minime de la superficie terrestre, les villes abritent désormais plus de la moitié de l'humanité. Et le poids démographique des grands centres urbains, par rapport à celui des milieux ruraux, ne cesse d'augmenter. Les acteurs publics, privés, sociaux, individuels ou collectifs qui les gouvernent ont par ailleurs un impact profond sur la vie quotidienne des individus. L'organisation d'un grand nombre de services de base, comme les transports et les déchets, relève de la compétence des gouvernements urbains depuis la moitié du XVIII^e siècle en Europe occidentale et le XIX^e siècle dans les villes des Amériques (Tarr et Dupuy, 1988). La prise en charge de certains services comme l'eau ou l'électricité par les gouvernements centraux ne fait que confirmer le caractère géostratégique des espaces urbains et métropolitains, centres d'impulsion du développement des territoires et espaces vulnérables aux dysfonctionnements (Graham, 2009). Enfin la mise en place et la gestion d'espaces physiques publics, tels que les parcs, les trottoirs, les espaces verts, les marchés ou les places publiques, ainsi que la réglementation relative au zonage sont généralement des compétences municipales. En bref, les villes aménagent et règlementent les espaces que nous occupons, que nous utilisons et que nous traversons au quotidien.

Pourtant, les philosophes politiques contemporains ont donné peu d'importance aux enjeux éthiques et politiques spécifiques au contexte urbain. Leurs travaux se sont surtout consacrés à élaborer des principes de justice visant à évaluer les inégalités socio-économiques au sein de la société dans son ensemble. Ainsi en va-t-il des travaux de John Rawls sur la justice distributive (1971). Même si leur portée dans le champ des études urbaines et régionales est largement reconnue (Bret, 2002; Gervais-Lambony *et al.*, 2014; Harvey, 2001; Reynaud, 1981; Soja, 2010), la ville ne constitue que l'une des nombreuses échelles infra-étatiques auxquelles peuvent s'appliquer les principes de compensation et de correction interterritoriales. Les travaux en philosophie politique ont aussi énoncé des modèles de délibération démocratique plutôt abstraits par rapport aux espaces physiques concrets au sein desquels se déroulent les interactions et les échanges entre citoyens, décideurs et praticiens du territoire. Cet enracinement de la philosophie politique dans une démarche qui englobe la société dans son ensemble a pour présupposé principal que l'échelle d'analyse et d'action pertinente d'un point de vue éthique et politique est celle de l'État-nation.

Or, un tel présupposé a été mis en question, autant par les analystes en sciences sociales que par les philosophes. Pour les premiers, l'affirmation croissante du poids des villes dans les décisions sur les territoires a ouvert la discussion sur les conditions matérielles et qualitatives de ce que certains ont décrit comme une « opportunité historique pour les villes » (Bagnasco et Le Galès, 1997). L'augmentation du nombre des acteurs, la diversification des transactions, mais aussi le « rééchelonnement » de l'action de l'État (Brenner, 2004) ont conduit à une redistribution des cartes du pouvoir au profit des agglomérations urbaines et tout particulièrement des plus grandes d'entre elles. Le développement de nouvelles formes spatiales, la concentration des fonctions politiques, culturelles, économiques ainsi que l'apparition de relations inédites entre ces pôles d'organisation des territoires ont contribué à briser et à remodeler les hiérarchies centre-périphéries. Ces transformations ont donné lieu au constat de la « diffusion » des espaces urbains (Secchi, 2004) et de leur polynucléarisation, et à celui de leur organisation en « lieux et en liens » (Veltz, 2002), selon le principe de la connectivité (ou de l'abolition de l'importance de la distance par les télécommunications et les moyens de transport rapides). La métropole deviendrait même un nouveau point de repère dans un contexte mondial, une référence qui serait désormais aussi incontournable que l'État lui-même (Ghorra-Gobin, 2015).

Pour leur part, certains philosophes ont mis l'emphase sur le renforcement des rapports politiques par-delà l'État-nation, comme les théoriciens de la justice globale et de la démocratie transnationale (Beitz 1979; Rawls 2001; Pogge 2008). Ils ont souligné les inégalités sociales, environnementales et économiques croissantes entre Nord et Sud, mais aussi la richesse des configurations nouvelles prises par les pratiques de la citoyenneté transnationale (Held 1995; Nootens 2004; Tully 2008). D'autres ont mis l'accent sur le renouvellement de ces rapports politiques en-deçà de l'État-nation, comme les théoriciens du plurinationalisme et du fédéralisme, qui ont remis en question l'homogénéité culturelle des soi-disant États-*nations* et ont cherché à penser les relations intergouvernementales d'un point de vue normatif (Gagnon et Tully 2001; Norman 2006; De

Schutter 2010). Plus récemment, on a vu émerger une autre réflexion en philosophie politique qui a poursuivi le projet de mettre en question le cadre stato-centriste de la philosophie politique contemporaine. Cette réflexion place la ville au cœur de ses préoccupations (King, 2004; Turmel, 2009, 2012; Weinstock, 2009, 2014). C'est précisément cette réflexion que le présent dossier des *Ateliers de l'éthique/The Ethics Forum* cherche à poursuivre.

Un état des lieux des outils dont dispose le philosophe pour penser le politique dans l'espace urbain suffit à mettre en évidence un décalage problématique. D'une part, ces outils sont hérités d'une tradition de pensée ancrée dans le référentiel spatial de l'État-Nation. D'autre part, ils sont parfois insuffisants pour saisir la diversité de l'action publique urbaine, les tensions entre ses échelles et la complexité des pratiques mises en œuvre sur le terrain pour répondre à des situations particulières. Cette interrogation est donc d'autant plus pressante que la redistribution des pouvoirs économiques et politiques au profit des espaces urbains s'accompagne aussi d'un processus de dénationalisation des États (Sassen, 2006). En prenant de la distance par rapport à ces discours, et en s'interrogeant sur l'articulation, les tensions et les reconfigurations scalaires à l'œuvre, ce dossier thématique des *Ateliers de l'éthique/The Ethics Forum* propose une lecture pluridisciplinaire et transversale des enjeux de l'analyse urbaine pour la philosophie politique. Les auteur.es se concentrent notamment sur la pertinence d'étudier la dimension politique et éthique des interactions citoyennes à l'échelle locale ainsi que sur la construction de modèles de justice et de démocratie qui puissent correspondre à la spécificité de la spatialité urbaine. À partir de travaux empiriques et théoriques en sciences sociales et en philosophie, les contributeurs de ce dossier posent sous un angle pluriel la question de l'émergence de la ville comme catégorie d'analyse pertinente.

En quoi une réflexion sur l'importance des processus politiques à l'échelle locale nous permet-elle de raffiner, d'améliorer, voire de radicalement transformer les théories et les divers outils conceptuels élaborés par les philosophes politiques? Quels sont les enjeux politiques spécifiques au contexte urbain? Des travaux pionniers ont posé les bases d'une réflexion qui fait de la vie urbaine un idéal normatif à part entière (Young, 1990, 1999), caractérisé par son ouverture à la différence et son potentiel de créativité (Jacobs, 1961; Florida, 2002). Selon le géographe Jacques Lévy, les villes se caractérisent aussi par leur grande variété d'interconnexions, elles-mêmes liées à la combinaison de la diversité et de la densité maximales des populations urbaines. Dans le même temps, et alors que l'urbanisation est souvent considérée comme l'une des principales causes des problèmes de pollution, les villes deviennent aujourd'hui des acteurs de premier plan dans le combat contre les changements climatiques. La concentration des efforts sur l'instauration d'un développement durable urbain contraste ainsi avec le constat des dégradations irréversibles produites par l'organisation des milieux urbains. Aussi, il est urgent de s'intéresser aux cadres normatifs qui accompagnent les formes, les acteurs et les conséquences de l'urbanisation dont une large part se déroule actuellement dans les pays du Sud. Même s'ils affichent des taux d'urbanisation plus faibles que les pays du Nord, ces premiers rassemblent plus des deux tiers de la population urbaine en termes absolus (Banque Mondiale,

2013). Aussi, bien que l'amélioration du niveau matériel de vie et du bien-être des habitants soit encore un très important défi, leurs espaces urbains jouent un rôle crucial dans la mondialisation et la gouvernance environnementale planétaire.

Ce dossier est organisé autour de deux pôles principaux. D'une part, il interroge le potentiel démocratique des villes. Il s'intéresse notamment à la participation citoyenne à l'échelle locale, à la démocratisation des villes par la participation à la vie démocratique à l'échelle des quartiers et aux formes locales de réappropriation de l'espace et de contestation des injustices spatiales dans les villes. Il s'interroge tout particulièrement sur la capacité des villes à mettre en place des politiques d'aménagement de la diversité ethnoculturelle visant à fonder la cohésion sociale sur des bases équitables. **François Boucher** consacre ainsi son travail aux politiques d'intégration et d'aménagement de la diversité ethnoculturelle. À partir des travaux portant sur les politiques de multiculturalisme à l'échelle de la ville, notamment de ceux qui se concentrent sur le thème de l'« interculturelisme dans la ville » (Conseil de l'Europe 2008; 2013), il suggère que de penser les relations intercommunautaires à l'échelle locale tout en portant attention à leur rapport à l'espace, permet d'entrevoir des pistes pour enrichir nos conceptions de la cohésion sociale ainsi que de nouvelles stratégies politiques visant à promouvoir le vivre-ensemble harmonieux dans les sociétés pluralistes. De son côté, **Jonathan Durand-Folco** s'intéresse au fonctionnement de la démocratie participative. L'ensemble de transformations spatiales, économiques, sociales et politiques qui accompagnent la métropolisation amène les pouvoirs publics à revoir les arrangements institutionnels et les régulations urbaines existants. En se fondant sur le modèle de l'*empowered participatory governance* développé par Archon Fung et Erik Olin Wright (2003), il esquisse les modalités d'une démocratisation radicale de la ville par les conseils de quartier décisionnels.

D'autre part, ce dossier se penche sur les défis environnementaux qui se posent dans le cadre de la ville. Il examine les enjeux éthiques de la gestion des déchets en milieux urbains et sur le milieu urbain comme intersection entre le local et le global. **Marie-Noëlle Carré** se consacre ainsi à une exploration de la gestion des infrastructures d'enfouissement des déchets défonctionnalisées. Elle pose le problème de l'imbrication inédite des échelles d'action dans les métropoles, entendues comme « traductions locales du global ». Le cadre théorique de la justice globale semble à première vue le plus adéquat pour mesurer, expliquer, et agir sur la distribution planétaire de leur toxicité potentielle. Néanmoins, la forte territorialisation locale des déchets suppose aussi de prendre en compte leurs spatialités et leurs temporalités particulières. Elle montre que l'éthique s'avère alors être une démarche pertinente pour encourager la pratique de l'équité à travers la reconnaissance de la spécificité des territoires et la participation des habitants aux décisions de proximité.

BIBLIOGRAPHIE

- Bagnasco, Arnaldo et Patrick Le Galès (dir.), *Villes en Europe*, Paris, La Découverte, 1997.
- Banque Mondiale, « Les pays en développement devraient mettre à profit l'urbanisation pour réaliser les OMD », Banque Mondiale, 2013. En ligne : <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/04/17/developing-countries-need-to-harness-urbanization-to-achieve-mdgs-imf-world-bank-report>, consulté le 31 juillet 2015.
- Beitz, Charles, *Political Theory and International Relations*, Princeton, Princeton University Press, 1979.
- Brenner, Neil, *New State Spaces. Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford University Press, Oxford, 2004.
- Bret, Bernard, « Justice et territoire. Une réflexion à partir du cas brésilien », *Strates*, Hors-série, 2002. En ligne : <http://strates.revues.org/53>, consulté le 31 juillet 2015.
- Conseil de l'Europe, *Livre blanc sur le dialogue interculturel : vivre ensemble dans l'égalité de dignité*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2008.
- , *La cité interculturelle pas à pas. Guide pour l'application du modèle urbain d'intégration interculturelle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2013.
- De Schutter, Helder, « Federalism as Fairness », *The Journal of Political Philosophy*, vol. 19, no. 2, 2010, p. 167-189.
- Florida, Richard, *Cities and the Creative Class*, London, Routledge, 2005.
- Fung, Archon et Erik Olin Wright, *Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, London, Verso, 2003.
- Gagnon, Alain-G. et James Tully (dir.), *Multinational Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- Gervais-Lambony, Philippe et al., *La justice spatiale et la ville : regards du Sud*, Paris, Karthala Éditions « Hommes et Sociétés », 2014.
- Ghorra-Gobin, Cynthia, *La métropolisation en question*, Paris, Presses Universitaires de France « La ville en débat », 2015.
- Graham, Stephen, *Disrupted Cities. When Infrastructure Fails*, London, Routledge, 2009.
- Harvey, David, *Spaces of Capital. Towards a Critical Geography*, London, Routledge, 2001.
- Held, David, *Democracy and the Global Order. From the Modern State to Cosmopolitan Governance*, Stanford, Stanford University Press, 1995.
- Jacobs, Jane, *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Vintage, 1961.
- King, Loren, « Democracy and City Life », *Politics, Philosophy and Economics*, vol. 3, no 1, 2004, p. 97-124.
- Lévy, Jacques, « ville », in Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013.
- Jacobs, Jane, *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Vintage, 1961.
- Nootens, Geneviève, *Désenclaver la démocratie. Des huguenots à la paix des Braves*, Montréal, Québec Amérique, 2004.

Norman, Wayne, *Negotiating Nationalism. Nation-Building, Federalism, and Secession in the Multinational State*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

Pogge, Thomas W., *World Poverty and Human Rights. Cosmopolitan Responsibilities and Reforms*, 2^e édition, Cambridge, Polity Press, 2008.

Querrien, Anne (dir.), « Le génie du propre », *Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 53, 1992.

Reynaud, Alain, *Société, espace et justice*, Paris, Presses universitaires de France, 1981.

Rawls, John, *A Theory of Justice*, Cambridge, Harvard University Press, 1971.

—, *The Law of Peoples, with "The Idea of Public Reason Revisted"*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.

Sassen, Saskia, *Territory, Authority, Rights: From Medieval to Global Assemblages*, Princeton, Princeton University Press, 2006.

Secchi, Bernardo, « La Ville européenne contemporaine et son projet », in Yves Chalas (dir.), *L'imaginaire aménageur en mutation*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 121-153.

Soja, Edward, *Seeking Spatial Justice*, Minnesota, University of Minnesota Press, 2010.

Tarr, Joel et Gabriel Dupuy (éd.), *Technology and the Rise of the Networked City in Europe and North America*, Philadelphia, PA, Temple University Press, 1988.

Tully, James, *Public Philosophy in a New Key. Volume II: Imperialism and Civic Freedom*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

Turmel, Patrick, « Are Cities Illiberal? Municipal Institutions and the Scope of Liberal Neutrality », *Les ateliers de l'éthique/The Ethics Forum*, vol. 4, no. 2, 2009, p. 202-213.

—, « La ville comme objet de la justice », in Patrick Turmel, David Robichaud et Dave Ancil (dir.), *Penser les institutions*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 133-162.

Veltz, Pierre, *Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, Paris, Éditions de l'Aube, 2004.

Weinstock, Daniel, « Pour une philosophie politique de la ville », *Rue Descartes*, vol. 1, no 63, 2009, p. 63-71.

—, « Cities and Federalism », in James E. Fleming et Jacob Levy (ed.), *Nomos LV: Federalism and subsidiarity*, New York, New York University Press, 2014.

Young, Iris Marion, « Residential segregation and differentiated citizenship », *Citizenship Studies*, vol. 3, no. 2, 1999, p. 237-252.

—, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 1990.